



REGLEMENT DU VIDE GRENIER DU DIMANCHE 3 FEVRIER 2019 A LA HALLE DE LA TROCARDIERE A REZE

Article 1 : Le vide grenier du dimanche 3 février 2019 est organisé par la Sarl OF2S qui gèrera les fonds gènerés par la location des emplacements. Chaque exposant récupère la somme des objets vendus sur son propre emplacement.

Article 2 : Le vide grenier est réservé aux particuliers et aux professionnels. Les particuliers sont autorisés à participer aux ventes au déballage en vue de vendre exclusivement des objets personnels deux fois par an au plus.

Article 2.1 : Les professionnels devront fournir les pièces administratives en conformité avec la législation.

Article 3 : L'exposant doit se plier au règlement de la manifestation. L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre public ou la moralité de la journée.

Article 4 : Tout exposant devra justifier de son identité et fournir le bulletin d'inscription en le présentant le jour de la manifestation.

Article 5 : L'accueil a lieu le dimanche 3 février 2019 à partir de 6 H jusqu'à 8 H. Tout exposant se présentant après 8 H se verra refuser l'installation de son stand. Il vous sera également possible de vous installer le samedi 2 février 2019 de 14 H à 19 H. Le démontage se fera le dimanche 3 février 2019 à partir de 18 H. Les emplacements seront attribués par les organisateurs et ne pourront être contestés.

Article 6 : Après votre déchargement, un parking sera mis à disposition des exposants.

Article 7 : Les articles exposés sont sous la responsabilité de leur propriétaire, l'organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de dégradations, vols ou autres préjudices. Sont interdits : la vente d'animaux, d'armes en état de fonctionnement, de nourriture, de copies de cd, dvd, jeux et de produits inflammables.

Article 8 : Les objets non vendus ne pourront être laissés sur place. L'emplacement devra être nettoyé et débarrassé de tout objet.

Article 9 : En cas d'absence, les droits d'inscription ne seront pas restitués.

Article 10 : L'inscription vaut acceptation du présent règlement intérieur.

Article 11 : Pour votre information, l'entrée au vide grenier de la Halle de la Trocardière est payante pour les visiteurs au prix de 2 €, et gratuite pour les - de 16 ans.

DEMANDE DE RESERVATION D'EMPLACEMENT

Je soussigné.....(nom et prénom de l'exposant)

Nature et n° de la pièce d'identité.....

Adresse complète.....

Dénomination du siège social ou de la personne représentée.....

N° d'immatriculation au registre du commerce ou référence du récépissé CFE.....

Tél :Mail :@.....

Je réserve.....Emplacement(s) (2 m X 2 m)X 25 euros =euros (chèque à l'ordre de OF2S)

Je réserve.....Emplacement(s) (3 m X 2 m)X 30 euros =euros (chèque à l'ordre de OF2S)

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de la manifestation ci-dessus et déclare l'accepter sans réserve.

Date : Signature :

Joindre à ce bulletin, le règlement ainsi qu'une photocopie recto verso de la pièce d'identité de la personne qui exposera sur l'emplacement.

Ces 3 documents sont à renvoyer à : OF2S - BP 28 - 44401 REZE

**ORGANISATEURS
FACILITATEURS
SERVICES
SALONS**

Site web : of2s-events.fr

Tél : Sylvia Sustendal - 06 81 56 28 81 / Olivier Floch - 06 83 97 78 61

Mail : sylviasustendal-of2s@orange.fr / olivier.floch-of2s@orange.fr

Nous trouver ?

Of2s - 103 Rue de la Trocardière - BP 28 - 44401 Rezé Cedex 1

SARL au capital de : 1 200 € - RCS Nantes 840 544 076 - Siret 840 544 076 00010